

PROCÈS-VERBAL

de l'Assemblée des délégués de l'automne 2011

Date: Mercredi 16 novembre 2011, de 10h00 à 16h45

Lieu: Salle de concert du théâtre municipal, Froburgstrasse 3, Olten

Présents: 89 délégués (cf. registre des délégués), membres du Comité et des commissions, collaborateurs du Secrétariat, preneurs de licences, journalistes et invités selon la liste de présence

Présidence: Urs Brändli, Président de Bio Suisse

Procès-verbal: Christian Voegeli, Coordination de la Fédération

ORDRE DU JOUR

1 Points statutaires

- 1.1 Accueil, Ordre du jour, Scrutateurs
- 1.2 Procès-verbal de l'AD du 20 avril 2011
- 1.3 Adoption de la planification annuelle et du budget 2012

2 Autres décisions

- 2.1 Élection de l'organe de révision
- 2.2 Révision complète du Cahier des charges: Compétences décisionnelles

3 Modifications du Cahier des charges

- 3.1 Cultures sous abri, CDC art. 2.5.8 et 2.5.9
- 3.2 Interdiction des quantités de lait supplémentaires, CDC art. 10.1.4 (motion de Bio NWCH)

4 Informations

- 4.1 Adieux au vice-président Martin Riggenbach
- 4.2 Information sur les élections générales 2012
- 4.3 Encouragement des petits preneurs de licences
- 4.4 Projet de coordination du marché
- 4.5 Relations commerciales équitables en Suisse: état des lieux
- 4.6 Rapport intermédiaire sur les affaires politiques
- 4.7 Conférence du CN Hansjörg Walter, Président de l'Union suisse des paysans USP

1 Points statutaires

1.1 Accueil, Ordre du jour, Scrutateurs

Le Président Urs Brändli ouvre la séance, François-Philippe Devenoge, vice-président, souhaite la bienvenue aux personnes présentes en français et Daniel Bärtschi, directeur, transmet les salutations du Secrétariat. Personnes excusées: Patrick Aebi (OFAG), Jean-Yves Clavien (Biovalais), Laurent Godel (CG), Felix Lang (Bio NWCH) et Peter Jossen (bio.inspecta). Sont désignés comme scrutateurs: Nicole Näf (Bio Ob-/Nidwalden) – cheffe du bureau de vote – Milada Quarella (Bio Ticino), Manuela Ganz (Bio ZH-SH), Rosmarie Blaser (Bio Ostschweiz), Jakob Treichler (Bio Zug) et Konrad Birrer (Bio-Jura). L'ordre du jour est accepté sans modification. Trois motions concernant des points à l'ordre du jour sont parvenues au Comité après l'envoi des documents préparatoires. Le Comité a rédigé une contre-motion. Bio NWCH a retiré sa motion sur le point «Interdiction des quantités de lait supplémentaires». Les différentes motions ont été mises en ligne et seront présentées avec les points concernés. D'autres motions peuvent être déposées au bureau de vote par écrit pendant l'Assemblée des délégués (AD).

Les 100 délégués et les 39 délégués remplaçants des 32 organisations membres de Bio Suisse ont été convoqués conformément aux statuts. L'AD atteint son quorum décisionnel lorsqu'au moins la moitié des délégués élus sont dans la salle (art. 22 des statuts). Au début de l'Assemblée, 88 délégués ou leurs remplaçants avaient signé le registre de présence et reçu leur carte de vote et leur défraiement.

⇒ **L'Assemblée des délégués a atteint son quorum.**

1.2 Procès-verbal de l'AD du 20 avril 2011

Le procès-verbal est adopté sans opposition et avec remerciements à son rédacteur Christian Voegeli.

1.3 Adoption de la planification annuelle et du budget 2012

Urs Brändli: la planification annuelle et le budget 2012 ont été envoyés avec les documents préparatoires le 10.10. 2011. Le Comité et la Direction ont défini ensemble les 20 objectifs supérieurs du tableau de bord pour l'année 2012. Les commissions et le Secrétariat ont ensuite fixé leurs objectifs et les moyens financiers dont ils ont besoin. Le tableau de bord ainsi qu'un premier projet de budget ont été discutés lors de la Conférence des présidents en juin. Outre les prestations habituelles, le Comité souhaite particulièrement observer ou faire avancer les thèmes suivants: Politique agricole 1014-17, développement des paiements directs, maintenir une Suisse libre d'OGM, accueillir des nouveaux producteurs en agriculture biologique, développer le Bourgeon et faire avancer les relations commerciales équitables.

Claudia Lazzarini, nouvelle responsable du dicastère Finances et Personnel au Comité, présente le budget 2012. «Nous avons, pour la première fois après plusieurs années, budgété un manque de recettes», explique Claudia Lazzarini. Le Comité compte pour 2012 sur une augmentation des recettes de 220'000 francs, soit plus 2 % par rapport au budget 2011. Les moyens affectés à des tâches spécifiques ainsi que les droits de licence et d'utilisation de la marque ne devraient pas augmenter beaucoup. Les cotisations des producteurs stagnent. On peut prévoir une légère augmentation des fonds fédéraux pour la communication et le travail de fond ainsi que des ventes de matériel promotionnel. Les «Recettes diverses» diminuent de 110'000 francs car les recettes pour le projet Coop d'encouragement du développement durable se monteront à 110'000 francs en 2012 contre 220'000 francs en 2011. Le Comité veut aussi augmenter les dépenses de 395'899 francs (+ 3,6 %). Le marketing présente la plus forte augmentation qui s'élève à 252'200 francs. Cette dernière est surtout due à l'utilisation croissante du matériel promotionnel dont le rabais de 50 % a provoqué une forte augmentation de la demande mais a aussi haussé les dépenses de Bio Suisse. Une augmentation des dépenses de 200'291 francs est budgétée pour le Comité à cause des projets pour le renforcement des organisations membres (en 2011, ces projets avaient encore pu être financés avec des excédents de l'année précédente). Le total des recettes s'élève à 11,095 millions de francs pour des dépenses total de 11,27 millions de francs. Le budget prévoit donc un manque de recettes de 175'899 francs. Claudia Lazzarini montre sur un transparent les montants qui sont alloués à la recherche bio: il n'y a que 140'000 francs de prévus

l'année prochaine (en comparaison aux 202'100 francs de 2011). Ces fonds sont principalement attribués au FiBL, mais il n'a toutefois pas encore été possible d'octroyer l'ensemble du montant, parce que divers projets ne sont pas encore assez définis. Les recettes 2011 dépasseront probablement le budget d'environ 100'000 francs. Pendant cette année, le Comité n'a accordé aucun crédit supplémentaire hors budget.

Peter Roth de Bio Zug: Bio Regio Zentralschweiz (Bio Luzern, Bio Zug, Bio Ob- et Nidwalden, Bio Uri et Bio Schwyz) a transmis une motion sur le budget le 10.11.2011: Bio Suisse soutient les mesures de marketing des marchés bio Bourgeon régionaux à partir du 1^{er} janvier 2012 avec au total 200'000 francs par année à prélever sur le budget de marketing de Bio Suisse. Ce soutien ne doit pas utiliser de l'argent provenant de l'Office fédéral de l'agriculture. Les fonds doivent être utilisés pour le marketing des marchés bio régionaux et conduire au renforcement et à plus d'authenticité du Bourgeon. La répartition des fonds est du ressort du Comité de Bio Suisse. Peter Roth explique qu'il parle aujourd'hui au nom de plusieurs comités d'organisation de marchés: «Nous avons annoncé très tôt, lors de la Conférence des présidents en juin, que nous recherchions cette collaboration avec Bio Suisse.» Par cette motion, Bio Zentralschweiz souhaite donner au Comité de Bio Suisse un instrument qui lui permette de soutenir les acteurs dans les régions. «Si nous, les producteurs Bourgeon, nous nous montrons dans les régions, nous nous engageons pour le Bourgeon», dit Peter Roth aux délégués. «Nous nous faisons remarquer!» Pour qu'un marché bio ait du succès, il est préalablement nécessaire de réaliser une campagne publicitaire qui aura pour résultat une présence de plusieurs semaines dans les médias: portraits, articles dans les journaux, reportages radio et télévisés qui donnent une image de la qualité de l'agriculture biologique dans les régions. Un objectif important de cette publicité est d'atteindre la partie de la population qui ne se rend pas à un marché bio et de la sensibiliser aux produits bio.

Claudia Lazzarini: le Comité soumet la contre-motion suivante à l'AD: a) Bio Suisse accorde aux marchés bio régionaux un soutien direct de 50'000 francs et un soutien indirecte par des prestations du Secrétariat de Bio Suisse pour un montant de 100'000 francs. b) Le soutien direct peut uniquement être utilisé pour du marketing. c) La répartition des fonds est du ressort du Comité de Bio Suisse. d) Ce soutien est limité à une durée de 2 ans.

Discussion

Willy Cretegny, Bio Genève, voudrait savoir, combien coûte le roadshow et ce que les personnes du marketing entreprennent sous l'élément prestataire «Gros clients» pour développer la proportion des vins indigènes dans l'assortiment de vins bio. Il est déçu que Coop importe du Chasselas d'Europe de l'Est, alors que les ouvriers n'y sont payés que trois francs de l'heure. Jürg Schenkel: le roadshow coûte 130'000 francs. Daniel Bärtschi: l'objectif est clairement d'écouler des produits suisses. Les commissions techniques et le Product management s'engagent en ce sens. Mais c'est finalement le consommateur qui décide.

Markus Lanfranchi, Bio Ticino, est de l'avis que le poste pour l'exportation dans le budget n'est pas conciliable avec le Concept directeur: «Nous concurrençons des paysans étrangers avec des produits suisses que nous avons obtenus grâce à des aliments fourragers importés. Nous ne devons pas donner plus d'importance aux intérêts commerciaux qu'à nos valeurs idéologiques.»

Plusieurs intervenants soutiennent clairement la motion de Bio Zentralschweiz et s'opposent à la contre-motion du Comité. Andreas Wüthrich de Bio Vaud estime que l'effet du roadshow de Bio Suisse est faible. Bio Suisse ferait mieux de soutenir les marchés régionaux avec cet argent. Kathrin Schneider, des Bärner Bio Bure, reproche à la contre-motion du Comité de ne pas régler la provenance de l'argent. Ces 200'000 francs sont à prélever du budget marketing. La limitation à deux ans est inutile car le budget est adopté annuellement et peut être adapté si nécessaire. Carla Zumbühl, Bio OW/NW, explique que les organisateurs du marché O Sole Bio n'ont en premier lieu pas besoin de prestations du Secrétariat de Bio Suisse mais de moyens financiers pour rendre le marché connu. Il y a déjà suffisamment de spécialistes qui travaillent dans les organes. Hans Wyss de Bio Luzern est de l'avis que 200'000 francs ne sont pas excessifs: «La collaboration entre Bio Suisse et les organisateurs est suffisante.» Armin Capaul, Bärner Bio Bure, regrette que la publicité du marketing de Bio Suisse ne se soit pas améliorée pendant ces dernières années. Il approuve que plus de publicité soit faite par la base. Markus Lanfranchi de Bio

Ticino trouve un côté dirigiste à l'utilisation d'environ 50 % des moyens financiers de Bio Suisse pour le marketing: «Nous voulons avoir la possibilité de nous impliquer.» De plus, Bio Suisse ne fait que peu de marketing en Suisse italienne.

Rosmarie Blaser, Bio Ostschweiz, est encore indécise: «Les marchés bio régionaux ont-ils besoin d'annonces? Selon mon expérience, la meilleure publicité est la publicité de bouche à oreille.»

Margrit Renfer, Bärner Bio Bure, souhaite savoir si le Comité peut économiser les 200'000 francs demandés sur le budget marketing? Claudia Lazzarini informe qu'il sera difficile d'économiser cette somme: «À ce jour, nous faisons spécialement de la publicité pour le Bourgeon de manière indépendante de la Coop et nous devrions alors peut-être y renoncer.» Elle craint que ce soutien financier crée des doublons entre les spécialistes à Bâle et le travail dans les régions. Kurt Sigrist, Bio OW/NW: «Il y a quelque chose qui ne joue pas si en supprimant 200'000 francs d'un budget de 5 millions de francs, Bio Suisse ne peut plus faire de publicité indépendante.» Il propose de supprimer le roadshow et de soutenir les marchés bio régionaux. Urs Brändli: «La motion de Bio Zentralschweiz nous demande d'économiser 200'000 francs et si elle est acceptée, c'est ce que nous ferons.» Avec sa contre-motion, le Comité de Bio Suisse souhaite que le marketing de Bio Suisse et les organisations membres tirent à la même corde et que dorénavant ils travaillent plus efficacement ensemble. Daniel Bärtschi: «Si la motion est acceptée, nous devrions supprimer d'autres postes du marketing et donnerions ainsi des fonds d'utilité générale à des particuliers.» En tant que directeur, il devra ensuite assumer la tâche difficile de proposer, aux dépens de quels postes cet argent devra être économisé.

Dieter Scheibler, Bio Aargau: si la motion de Bio Zentralschweiz est acceptée, le Comité peut-il aussi dans le cadre des 200'000 francs, proposer un soutien sous la forme de prestations et pas seulement l'argent? Peter Roth: cela est envisageable, pour autant que ce soit judicieux de fournir p. ex. pour 50'000 francs de prestations.

Ueli Künzle, Bergheimat, a déposé une motion le 14.11.2011: «Dans la planification annuelle et dans le budget, il faut faire figurer les frais de personnel (salaires, cotisations AVS, AI, CP etc.) ainsi que les frais de structure dans les différents éléments prestataires.» Dans la présente planification annuelle, les frais de personnel (salaires et frais annexes) et les frais de structure (matériel, loyer, énergie, etc.) ne ressortent pas des différents éléments prestataires. Ils devraient apparaître dans tous les domaines et permettre une comparaison entre les années. Daniel Bärtschi: «Nous avons passé aux éléments prestataires pour rendre visible le coût de chaque prestation. La motion demande donc de faire figurer à nouveau des types de dépenses. Cela est faisable et nous ferons figurer ces dépenses dans le budget 2013.» Ueli Künzle accepte la proposition de Daniel Bärtschi et renonce à faire voter la motion.

Willy Cretegnny, Bio Genève, dépose la motion suivante: «L'Assemblée des délégués demande au Comité de faire des propositions à l'AD du printemps 2012 pour que les droits de licence sur les produits importés soient fixés de manière à encourager l'utilisation des produits suisses.» L'agriculture biologique devrait aussi favoriser des chemins de transport aussi courts que possible. Une augmentation des droits de licence permettrait, en outre, de réduire le déficit prévu pour 2012 et favoriserait aussi la production indigène. Ruedi Vögele, de Bio ZH-SH, est un peu surpris par cette motion. Il trouve que cet objectif devrait plutôt être réglé via le Cahier des charges et que la CLI devrait pouvoir se prononcer à ce sujet. Un octroi restrictif des autorisations d'importation ne devrait pas concurrencer les produits indigènes. Franz Steiner, CLI: les importations sont déjà contrôlées par Bio Suisse. Aucun produit Bourgeon n'est importé qui concurrence directement un produit Bourgeon Suisse. Les distributeurs sans Bourgeon, comme p. ex. la Migros, peuvent toutefois importer indépendamment de Bio Suisse. C'est le Comité qui est responsable des droits de licence, pas la CLI. Urs Brändli promet que le Comité accepte la motion même sans le vote des délégués. Willy Cretegnny est d'accord. Il souhaite toutefois pouvoir participer à la discussion interne.

A) Motion sur le soutien des marchés bio

1) Départager la motion de Bio Zentralschweiz et la contre-motion du Comité

? Qui accepte la motion de Bio Zentralschweiz (LU, ZG, UR, SZ, OW/NW) du 10.11.2011 sur le soutien des marchés bio régionaux? ☞ **{49 voix}**

? Qui accepte la contre-motion du Comité du 11.11.2011? ☞ **{32 voix}**

? Abstentions? ☞ **{3 abstentions}**

2) Adoption de la motion sur le soutien des marchés bio

? Qui accepte la motion ayant gagné le vote précédent? ☞ **{nette majorité}**

? Opposition: Qui refuse la motion? ☞ **{quelques voix}**

B) Vote final sur le budget 2012

? Qui accepte la planification et le budget 2012 de l'envoi préparatoire du 10.10.2011 y compris la motion d'amendement? ☞ **{forte majorité}**

? Opposition: Qui refuse le budget? ☞ **{4 voix}**

? Abstentions ☞ **{6 abstentions}**

⇒ **Le budget 2012 avec des dépenses de 11'270'899 francs et des recettes de 11'095'000 francs (manque de recettes de 175'899 francs) est adopté, version de l'envoi préparatoire du 10.10.2011 avec la modification suivante:**

- a) Bio Suisse soutient les mesures de marketing des marchés bio Bourgeon régionaux à partir du 1^{er} janvier 2012 avec au total 200'000 francs par année à prélever sur le budget de marketing de Bio Suisse.
- b) Ce soutien ne doit pas utiliser de l'argent provenant de l'Office fédéral de l'agriculture.
- c) Les fonds doivent être utilisés pour le marketing des marchés bio régionaux et conduire au renforcement et à plus d'authenticité du Bourgeon.
- d) La répartition des fonds est du ressort du Comité de Bio Suisse.

2 Autres décisions

2.1 Élection de l'organe de révision

Claudia Lazzarini, Comité: l'article 31 des statuts stipule que les délégués doivent élire chaque année une fiduciaire ou une société de révision indépendante et reconnue pour vérifier la comptabilité de Bio Suisse. Le Comité recommande de réélire l'actuelle société de révision, représentée par M. Gottfried Ruprecht: Trevision Treuhand und Revision AG, Sälistrasse 9, 4665 Oftringen.

Vote

? Qui élit la Trevision Treuhand und Revision AG d'Oftringen comme organe de révision pour l'année 2012? ☞ **{forte majorité}**

? Opposition: Qui refuse cette élection? ☞ **{pas de voix contre}**

? Abstentions ☞ **{1 abstention}**

⇒ **La Trevision Treuhand und Revision AG vérifiera les comptes en 2012.**

2.2 Révision complète du Cahier des charges: Compétences décisionnelles

Christian Butscher, Comité: l'AD du printemps 2011 a donné son feu vert à la mise en chantier de la révision globale de nos Directives, dont les parties actuelles «Cahier des charges, Règlements et Dispositions d'application» doivent être fusionnées en «Principes et Objectifs» et en «Règlements (application pratique)». Christian Butscher explique les modifications prévues. Cette nouvelle structure impose une redéfinition des compétences décisionnelles (plus de détails dans les documents préparatoires de l'AD).

Kathrin Schneider, Bärner Bio Bure, a déposé une motion le 07.11.2011. Le délai de recours des organisations membres doit rester inchangé à 60 jours, les 30 jours proposés dans la motion du Comité sont trop courts.

Christoph Meili, Biofarm, demande des renseignements au sujet de la question qui figure dans la motion des Bärner Bio Bure sur le délai de clarification: Comment est-ce que Bio Suisse gère la situation si pen-

dant le délai de clarification les recourants et les organes concernés trouvent un accord? Christian Butscher: ce point doit encore être réglé jusqu'au printemps.

Vote

1) Motion d'amendement des Bärner Bio Bure

- ? Qui accepte la motion d'amendement des Bärner Bio Bure (délai de recours de 60 jours)?
☞ **{forte majorité}**
- ? Opposition: Qui refuse la motion d'amendement? ☞ **{pas de voix contre}**
- ? Abstentions ☞ **{pas d'abstention}**

2) Vote final

- ? Faut-il poursuivre la révision complète des Directives? ☞ **{forte majorité}**
- ? Opposition: Qui refuse la motion? ☞ **{pas de voix contre}**
- ? Abstentions ☞ **{1 abstention}**

⇒ **La révision complète des Directives est poursuivie. Le délai de recours reste inchangé à 60 jours.**

3 Modifications du Cahier des charges

3.1 Cultures sous abri, CDC art. 2.5.8 et 2.5.9

Res Bärtschi, CLA: Le Comité soumet au vote une nouvelle directive pour les cultures sous verre et sous plastique. Il s'agit à long terme d'utiliser le moins possible d'énergie pour chauffer les serres. Les détails seront ensuite définis plus précisément dans un nouveau règlement «Chauffage des serres et des locaux de production des plantons et de forçage» (entrée en vigueur au 01.01.2013) Jusque-là, la directive actuelle stipulant que les serres peuvent simplement être maintenues hors gel (env. + 5°C) reste en vigueur.

Discussion

Christoph Meili, Biofarm, voudrait savoir quelle réglementation sera valable à partir du 01.01.2012 si la nouvelle directive du CDC entre en vigueur mais que le nouveau règlement n'a pas encore été adopté? Res Bärtschi: Jusqu'à ce que le nouveau règlement soit adopté, c'est la directive actuelle du CDC qui est valable. Elle sera temporairement intégrée aux dispositions d'application de la CLA.

Aschi Daep, Bärner Bio Bure, demande une prise de position des maraîchers concernés. Personne ne prend la parole. Apparemment, aucune personne concernée n'est présente. Res Bärtschi assure que l'élaboration de la nouvelle directive a été faite en collaboration avec la Commission technique Légumes. Les exploitations concernées se seraient manifestées avant l'AD si elles n'avaient pas été d'accord.

Vote

Point 3.1: Culture sous abri

- ? Qui approuve la modification des articles 2.5.8 et 2.5.9 du Cahier des charges proposée par le Comité? ☞ **{forte majorité}**
- ? Opposition: Qui refuse cette modification du Cahier des charges? ☞ **{pas de voix contre}**
- ? Abstentions? ☞ **{4 abstentions}**

⇒ **Les articles 2.5.8 et 2.5.9 du CDC sont modifiés comme suit pour le 01.01.2012:**

2.5.8 Les cultures sous abri doivent consommer le moins possible d'énergie. Dans les cultures sous abri, les principales mesures pour y arriver sont les températures maximales de chauffage, les périodes maximales de chauffage, les constructions économes en énergies, le choix des systèmes de chauffage, les combustibles utilisés et la bonne isolation des installations. Les mesures minimales exigées sont réglées dans les règlements.

Pendant l'hiver (du 1^{er} décembre au 18 février), le chauffage des cultures sous abri n'est autorisé que pour la maintien hors gel (env. + 5°C). La production de plants fait exception.

2.5.9 Le choix du système de chauffage et du combustible doit prendre en compte les critères écologiques. Il faut veiller à une bonne isolation des serres.

3.2 Interdiction des quantités de lait supplémentaires, CDC art. 10.1.4 (motion de Bio NWCH)

Bio Nordwestschweiz a déposé une motion le 02.10.2011 qui demande d'introduire un nouvel article 10.1.4 «Interdiction des quantités de lait supplémentaires» dans le Cahier des charges. À partir du 01.01.2012, les producteurs Bourgeon de lait commercialisé ne doivent plus pouvoir mettre des «quantités de lait supplémentaires» sur le marché. Les producteurs qui pratiquent la vente directe sont exemptés de cette disposition. La motion est une réaction aux plaintes du Biomilchpool et de Biedermann/Züger contre la décision de l'IP-Lait. Les explications figurent dans le texte de la motion. Elle a été transmise avec les documents préparatoires. Suite à une discussion interne, Bio NWCH a annoncé le 07.11.2011 par courrier le retrait de la motion. «Bien que l'Assemblée de la base de Bio NWCH a salué les objectifs de la motion, nous avons tous dû reconnaître que cette réglementation n'est pas applicable et ne permet donc pas d'atteindre les objectifs», écrit Felix Lang. Bio NWCH souhaite obtenir des informations de Bio Suisse lors de l'AD.

Hans Braun, membre de la Commission technique (CT) Lait, informe de la situation actuelle sur le marché du lait bio et des mécanismes de gestion. La Commission a discuté la motion et transmis une prise de position écrite (est projetée sur l'écran). La CT Lait a recommandé à l'unanimité de rejeter la motion. La motion Aebi exigeait que 30 cts soient déduits sur les quantités de lait supplémentaires. «Nous avons rapidement pris contact avec les PSL et l'IP Lait pour demander que le lait bio soit exempté de cette mesure, parce que le lait bio est recherché», explique Hans Braun. Ensuite, l'IP Lait a décidé d'une déduction de 4 cts plus 1 centime pour l'exportation de beurre. «Nous nous sommes opposés et par la suite, le Biomilchpool et Biedermann ont entrepris des démarches juridiques contre l'IP Lait. Actuellement, du beurre bio est importé parce qu'il n'y en a pas assez sur le marché. La Commission technique poursuit une stratégie dynamique. «Nous voulons grandir avec nos partenaires commerciaux», explique Hans Braun. «Ce n'est pas aussi simple que cela de produire plus de lait bio. Les directives de Bio Suisse empêchent une production non planifiée et nous en sommes heureux. «Les producteurs de lait commercialisé sont obligés d'être membre d'une organisation du lait bio accréditée par Bio Suisse (chapitre 10.1 du CDC), il faut que ça reste ainsi. Cela permet à Bio Suisse de prendre et d'appliquer des mesures en cas de nécessité. De plus, la Table ronde du lait bio et la CT Lait de Bio Suisse analysent les marchés. Le marché du lait ne connaît plus les quantités de lait supplémentaires mais les quantités contractuelles. Hans Braun présente des graphiques de la production et de la transformation du lait bio de ces dernières années et mois. Ces graphiques peuvent être consultés sur internet (bioactualites.ch) et sont régulièrement mis à jour. Conclusion: la transformation a connu une croissance de 33 % de 2005 à 2011, la production seulement de 4 %. Il existe aujourd'hui des différences de prix allant jusqu'à 22 cts entre le lait conventionnel et le lait bio, mais cela varie d'une organisation à l'autre. «Ce qui nous préoccupe actuellement, c'est la baisse du prix conventionnel mais il semblerait que le prix du lait bio ne soit pas entraîné vers le bas», affirme Hans Braun. «Nous sommes curieux de voir quelles seront les conséquences du lancement du lait de prairie sur le marché du lait bio. L'introduction du «Lait Heidi» de la Migros avait alors eu des conséquences.» L'IP Lait reverse les fonds marketing prélevés sur la lait bio à Bio Suisse. Cet argent doit naturellement être utilisé pour promouvoir les ventes de lait et pour la recherche de nouveaux producteurs. Hans Braun salue le travail effectué par Urs Brändli lorsqu'il était président de la CT Lait.

Discussion

Willy Cretegn, Bio Genève, voudrait savoir si les responsables de Bio Suisse sont satisfaits du prix actuel de 80 centimes pour un kilogramme de lait bio. Uniterre exige un prix de 1 franc le kilo pour le lait conventionnel. Urs Brändli: le prix actuel pour le lait bio est acceptable mais le prix du lait conventionnel est beaucoup trop bas. 80 centimes, c'est le prix minimal pour que les producteurs de lait bio s'en

sortent. «Il y a dix ans, nous avions un prix entre 90 et 95 centimes mais nous n'avions pas la prime à la vache», explique Urs Brändli. «Le niveau des coûts n'a pas baissé. Nous avons d'importants surplus il y a six ans. Un calcul du prix de revient intégral dans le canton d'Argovie a montré que les exploitations travaillent pour un salaire entre 5 à 40 francs de l'heure. Mais beaucoup se trouvent en dessous de 20 francs l'heure et passent à d'autres marchés, p. ex. les poules ou les cochons. Ce lait nous fait ensuite défaut.»

4 Informations

4.1 Adieux au vice-président Martin Riggenbach

Danielle Rouiller prend congé de Martin Riggenbach, qui a démissionné du Comité le 19 mai 2011. «Après ta non-élection à la Présidence et après 9 ans au Comité, tu as décidé de démissionner et de te consacrer à d'autres projets», indique Danielle Rouiller. «Dans ton courriel de démission adressé au Comité, tu as écrit que tu t'es investi sans compter ton temps, c'est tout à fait juste.» En plus de l'exploitation du «Rosegg Hof», Martin Riggenbach a géré le dicastère du Marketing, ensuite celui de l'Octroi du label, de la transformation et de la commercialisation et finalement celui de l'Assurance qualité. Il a, entre autres, accompagné l'ouverture de la certification, s'est engagé pour Bioschwand, a été actif dans la Commission des recours et a assumé la vice-présidence depuis 2008. François-Philippe Devenoge lui remet des cadeaux et le remercie pour son travail efficace et discret. «Parfois peut-être même trop discret», estime François-Philippe Devenoge.

Martin Riggenbach remercie pour les paroles aimables: «Je n'étais pas conscient de tout ce qui s'est passé pendant mon temps au Comité. Ce qui est réjouissant, c'est d'arrêter et de savoir que tout continue quand-même. Il y a de nombreuses personnes compétentes qui travaillent chez Bio Suisse et cela est très rassurant. Merci pour les cadeaux.»

4.2 Information sur les élections générales 2012

Urs Brändli: l'AD de Bio Suisse démarre un nouveau mandat en 2012. Cela signifie que les OM doivent élire leurs délégués pendant le semestre d'hiver 2011/12 pour une durée de mandat de quatre ans. Les 100 sièges de l'AD de Bio Suisse ont été répartis entre les OM selon leur nombre de premières affiliations au 30.09.2011. Les OM annoncent les délégués élus à Bio Suisse au plus tard pour le mercredi 07.03.2012. Les OM règlent elles-mêmes les détails de l'élection des délégués.

La réélection intégrale du Comité de Bio Suisse est à l'ordre du jour de l'AD du printemps 2012. Quatre des actuels membres du Comité se représentent: Urs Brändli (Président), Danielle Rouiller, Christian Butscher et Claudia Lazzarini. Trois nouveaux membres doivent être trouvés pour remplacer Martin Riggenbach, François-Philippe Devenoge et Josef Reichmuth. Urs Brändli appelle les OM à trouver au moins trois nouveaux membres. Le Comité est de l'avis que le mandat de membre du Comité demande au minimum 30 jours de travail par année. Les membres du Comité doivent être familiarisés avec le travail de bureau, aimer les contacts, maîtriser la langue allemande et comprendre si possible le français.

4.3 Encouragement des petits preneurs de licences

Urs Brändli: Lors de la dernière AD, il a été décidé, suite à une motion de Bio Ticino, que le Comité devait présenter à l'Assemblée de l'automne 2011 des mesures permettant de rendre le Bourgeon plus attractif pour les transformateurs artisanaux.

Jürg Schenkel, responsable marketing: «Nous avons réfléchi à la façon de soutenir les transformateurs artisanaux.» Le marketing voit trois possibilités: incitations financières, transmission de connaissances ou promotion des ventes. La baisse des droits de licence pour les entreprises de transformation artisanale a été refusée par l'AD du printemps. Exonérer les petites entreprises de la taxe entière n'apporterait pas une vraie solution, parce que la différence ressentie comme dérangeante serait encore accentuée. Nous

n'avons pas le budget pour un soutien par le biais de matériel moins cher ou pour un soutien financier direct de projets. La transmission de connaissance (aider à s'aider soi-même) p. ex. par un soutien au niveau du marketing est trop coûteuse. «En 2012, nous souhaitons prendre connaissance des besoins des entreprises de transformation artisanale par le biais d'un sondage et trouver des mesures adaptées», assure Jürg Schenkel. «Peut-être pourrions-nous proposer des cours aux entreprises. Nous allons également étendre le site fermebourgeon.ch aux exploitations qui vendent directement du producteur aux consommateurs finaux (sans intermédiaires). Nous contribuons ainsi à améliorer la visibilité de leurs produits.»

4.4 Projet de coordination du marché

Jürg Schenkel: déclencheurs de ce projet ont été des producteurs et preneurs de licences en disant que la coordination du marché ne fonctionnait pas correctement, de plus, Coop a dénoncé les contrats avec le Bio Pool AG. Bio Suisse a mandaté l'EPF pour réaliser une étude sur la coordination et la transparence du marché. Début 2011, le Comité a institué un groupe de projet ayant pour mandat d'analyser la coordination du marché en agriculture biologique et de proposer des mesures pour le futur. Le groupe recherche des solutions pour le Bio Pool AG et pour la future coordination du marché dans les différents secteurs. Le projet cherche aussi à avoir une meilleure concordance avec les relations équitables durables.

Le groupe de travail a adopté les principes suivants: Il existe un marché pour les produits bio et il doit bien fonctionner. Il faut aspirer à un marché équilibré (offre et demande). Les producteurs et les transformateurs Bourgeon se tiennent aux accords de relations commerciales équitables. Chaque entreprise agricole qui respecte le Cahier des charges est acceptée comme membre du Bourgeon, indépendamment de la situation du marché. Elle est elle-même responsable de la commercialisation de ses produits. Bio Suisse ne donne pas de garantie pour la commercialisation dans la filière bio, il n'existe pas d'obligation de livrer dans un canal imposé. Toutes les entreprises de transformation et de commercialisation, qui respectent le Cahier des charges et la politique de distribution, peuvent conclure un contrat de licence avec Bio Suisse. Bio Suisse ne commercialise aucune marchandise physique. «Notre bien, c'est le Bourgeon», explique Jürg Schenkel. Par la transparence de l'offre et de la demande, Bio Suisse crée les meilleures conditions possibles pour ses membres et autorise des importations conformément au Cahier des charges et au Manuel d'importation. Les produits indigènes ont la priorité. Par principe, la viande et le lait ne sont pas importés avec le Bourgeon.

Suite de la démarche: l'objectif est d'améliorer la transparence du marché. Quelles sont les quantités produites et recherchées? Comblent les vides, p. ex. dans le domaine du fourrage grossier ou des pommes de terre. Une bonne concordance avec le projet des relations commerciales équitables est importante. Le groupe de travail apportera ses résultats. Le Comité devrait pouvoir prendre des décisions vers la moitié de l'année.

4.5 Relations commerciales équitables en Suisse: état des lieux

Urs Brändli: «Nous avons ancré les relations commerciales équitables dans le Cahier des charges en 2010. Il s'agit à présent de les développer. Les bons partenariats ne peuvent pas être exigés mais doivent être vécus et entretenus.»

Jörg Schumacher, responsable du projet: l'objectif est de promouvoir la discussion entre les partenaires commerciaux et d'améliorer les relations commerciales à moyen terme. La mise en œuvre des directives est actuellement en cours. Cela signifie que le code de conduite a été établi, des plateformes de discussion introduites, une Commission du commerce équitable instituée et le contrôle des résultats mis en place. Le code de conduite a été envoyé aux preneurs de licence pour consultation et doit être adopté par l'AD du printemps 2012. Une plateforme de discussion pilote sur les céréales panifiables bio a été réalisée sous la modération de la Haute École de Nordwestschweiz. Il faudra deux à trois rencontres pour que des projets et des résultats concrets soient visibles. Lors des discussions, l'introduction d'une commission commerce équitable a soulevé des doutes: les interventions sur le marché d'une commission

sont estimées problématiques et la confidentialité semble difficile à garantir. L'équité doit être vécue par les partenaires. Il a été demandé d'introduire un organe de médiation neutre à la place d'une commission. Concernant le contrôle des résultats, un atelier d'experts avait déjà été organisé en 2010. Il existe des listes d'indicateurs, une saisie simple doit être possible. Un projet en ce sens est en cours avec l'Université de Kassel. Une première saisie de données sera effectuée jusqu'à la moitié de l'année.

La mise en place à l'étranger s'annonce un peu plus difficile. L'utilisation de labels de commerce équitable existants (p. ex. Max Havelaar) n'est pas possible dans tous les pays. La question de la mise en place de relations commerciales équitables dans l'UE est aussi encore ouverte. Est-ce que Bio Suisse doit définir ses propres exigences minimales pour tous les pays? La CLI discute actuellement une autre approche: les importateurs doivent être désignés comme interlocuteurs principaux. Une proposition de réglementation est attendue pour la moitié de l'année.

Discussion

Margrit Renfer, Bärner Bio Bure, ne retrouve pas de résultats et de répercussions concrets dans ces deux points – coordination du marché et relations commerciales équitables: «On nous a présenté des processus et montré qu'il y a eu de nombreuses séances et discussions. Quels sont les résultats? Urs Brändli: C'est vrai qu'il y avait là beaucoup de théorie. Mais le code de conduite est très concret. Bio Suisse a réuni les deux grands distributeurs, les transformateurs et les producteurs à une table. Les participants à la plateforme de discussion sur les céréales ont souhaité se revoir en hiver déjà et pas seulement dans une année. Cela démontre l'importance de ces discussions.

4.6 Rapport intermédiaire sur les affaires politiques

Martin Bossard, responsable de la politique, fournit des informations sur l'issue des élections parlementaires et sur le rating des candidats par Bio Suisse, sur la Politique agricole 2014-17, l'ingénierie génétique et sur le modèle Swissness. À ce jour, ce n'est qu'un pourcent des paiements directs qui est utilisé pour les contributions bio. Différents pays encouragent la production et la commercialisation de produits bio par le biais d'un plan d'action pour l'agriculture biologique et les denrées alimentaires produites écologiquement. Le moratoire sur l'ingénierie génétique se termine à la fin 2013. Il faut ensuite trouver une solution acceptable pour l'agriculture suisse. La politique agricole suisse mise sur une stratégie qualité. Quel sera le rôle du bio là-dedans?

66 élus ont répondu par «oui» aux quatre questions de Bio Suisse. Les listes sont en ligne sur le site internet de Bio Suisse (www.bio-suisse/fr/electionsparlement.php). Martin Bossard appelle les organisations membres à utiliser ces listes pour le travail politique dans leur canton: «Les listes permettent d'identifier les politiciens nationaux qui soutiennent nos principales préoccupations, aussi bien des politiciens paysans que non paysans.» Martin Bossard donne des explications sur les points critiques de discussion de la consultation de la PA 2014-17. Actuellement, les environ 700 prises de position sont étudiées par l'OFAG. Un rapport suivra pour la fin 2011. La discussion au Parlement devrait débuter au premier trimestre 2012. Le moratoire sur l'ingénierie génétique prendra fin en novembre 2013. L'UE crée différentes possibilités pour que des pays/des régions restent libres d'OGM. Cela n'était pas le cas jusqu'à maintenant. Il semblerait que l'OMC ne le tolère pas. Mais si l'UE poursuit sur ce chemin, ce serait aussi une possibilité pour la Suisse. Des alliances entre producteurs, commerces et consommateurs existent encore et elles doivent être renouvelées. Bio Suisse y collabore en tant que membre du Groupe suisse de travail sur le génie génétique. Trois stratégies émergent: 1) interdire la culture d'OGM par la voie légale ou rendre la culture quasiment impossible par une ordonnance de coexistence très stricte. 2) Lancer une deuxième initiative sans OGM. 3) Miser sur les forces du marché. Le Comité de Bio Suisse privilégie la voie légale.

Discussion

Niggi Bärtschi, Bio Nordwestschweiz: Le 13.11.2011, la CUSA a transmis un communiqué de presse dans lequel elle demande d'avancer encore plus vers la libéralisation, ce qui clouerait les agriculteurs suisses au pilori. Urs Brändli n'as pas encore de réponse: «Le Comité prend note de cette information.»

4.7 Conférence du CN Hansjörg Walter, Président de l'Union suisse des paysans USP

Hansjörg Walter, Président de l'USP, remercie cordialement pour l'invitation et la possibilité de faire un petit exposé. Que l'USP soit invitée par Bio Suisse pour une conférence est un moment historique. Hansjörg Walter parle de la Politique agricole 2014-17 et du rôle de l'agriculture biologique. La présentation précédente de Martin Bosshard lui a permis de constater que les positions des deux associations ne présentent pas de grandes différences dans les grandes lignes politiques. Il espère que Bio Suisse soutiendra l'USP dans le projet Swissness. Au Parlement, on peut constater une certaine dilution, ce qui incitera probablement l'USP à lancer une initiative. Hansjörg Walter conseille à Bio Suisse de se retirer de la CISA: «Ne vous laissez pas abuser par ces milieux.» Le libre-échange agricole n'est qu'un des 13 dossiers de l'UE. Il n'existe actuellement pas de mandat de négociation de l'UE.

Hansjörg Walter se réjouit de la croissance du marché bio. Le chiffre d'affaire de 1,6 milliard est impressionnant. Il craint toutefois une certaine pression si la récession devait se poursuivre. La pression financière de l'étranger aurait plutôt tendance à augmenter. Le problème de la promotion de l'agriculture biologique par la Confédération est que le commerce fait immédiatement pression sur les prix et que les contributions disparaissent dans les marges des transformateurs et des commerçants.

Hansjörg Walter salue l'Offensive Bio: «C'est justement dans les secteurs du lait et de la viande qu'il faut utiliser le potentiel existant, cela décharge les marchés.» Les grandes cultures sont très exigeantes en bio, particulièrement dans les régions plus humides comme la Suisse orientale. Les responsables de Coop exigent plus de betteraves sucrières bio indigènes, les raffineries de sucre disent que les acheteurs de Coop n'en veulent pas. «Il faut se pencher sur cela», incite Hansjörg Walter.

Hansjörg Walter souligne que l'USP ne fait pas de différence entre les paysans bio et conventionnels: «Ils sont tous membres de l'USP et ont le droit d'être représentés.» Trois membres du Comité de l'USP sont des agriculteurs bio. La tâche principale de l'USP est de garantir le revenu. Il faut renforcer l'attractivité de l'agriculture biologique sans accentuer la pression économique sur les autres exploitations suisses.

L'Union des paysans a calculé les répercussions des modifications prévues par la Politique agricole 2014-17 sur une exploitation bio modèle. «Nous pensons qu'il a un risque que l'agriculture bio profitera moins des contributions d'adaptation», explique Hansjörg Walter. L'USP souhaiterait augmenter les contributions à la sécurité de l'approvisionnement d'environ 50 pourcents (progression de la contribution en fonction du cheptel effectif et augmenter les contributions grandes cultures) et réduire les contributions d'adaptation. La future solution doit tenir compte de l'ensemble de l'agriculture et maintenir l'équilibre des différents secteurs et zones de productions ou le rétablir. L'USP appuie le fait que les producteurs bio continuent à percevoir plus de paiements directs et que le principe de la globalité des exploitations agricoles soit maintenu. Si nécessaire, des mesures ciblées doivent être entreprises pour augmenter l'attractivité de l'agriculture biologique (exploiter le potentiel du marché). «Nous sommes opposés aux limites de fortune, les limites de revenu sont acceptables», clarifie Hansjörg Walter.

Hansjörg Walter félicite Urs Brändli pour les accomplissements sur le marché du lait. Bio Suisse a persuadé les transformateurs de transformer le lait supplémentaire au printemps (beurre) et de le commercialiser pendant les mois d'été pauvres en lait. Maintenant, il n'y a même pas assez de lait bio!

Questions

Markus Lanfranchi, Bio Ticino, voit la disparition des paysans d'un œil critique: «Le rapport mondial sur l'agriculture montre que le travail des petites exploitations est plus efficace au niveau de l'énergie que celui des grandes exploitations. Nous nous dirigeons vers une période de limitation de l'énergie et comment la surpasserons nous avec la future politique agricole? Hansjörg Walter remercie pour cette question: «Cela est correct sur le principe. Mais nous ne pouvons pas seulement nous lamenter et nous opposer au fait que les exploitations grandissent. D'autres problèmes liés à la diminution des nombres d'exploitations sont le recul de l'habitation décentralisée, les écoles rurales qui ferment, la course de car postal supprimée et les jeunes agriculteurs qui ne trouvent plus de femme.» Il ne doit pas être possible que des groupes agroalimentaires rachètent des terrains, à l'exemple de ce qui se passe au Kenya, en

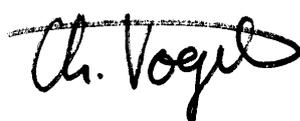
Ukraine ou au Brésil et que des ouvriers agricoles produisent pour des grandes entreprises. La souveraineté alimentaire signifie de promouvoir une production locale avec des exploitations de familles paysannes.

Christoph Meili, Biofarm, remercie le Comité de Bio Suisse d'avoir invité Hansjörg Walter. Res Bärtschi, CLA, objecte que trois producteurs bio au Comité de l'USP ne veulent encore rien dire: «On peut se demander comment ils ont répondu aux quatre questions de Bio Suisse.» Max Eichenberger, CLTC, doute de l'efficacité d'une augmentation des contributions fédérales à la sécurité alimentaire. Les transformateurs vont simplement faire pression sur les prix et le contribuable ne retrouvera pas l'utilisation ciblée des moyens financiers.» Hansjörg Walter est persuadé que le peuple sera prêt de payer à long terme plus de deux milliards de francs de contributions pour une production suisse de denrées alimentaires.

Bâle, le 10 janvier 2012



Urs Brändli
Président de Bio Suisse



Christian Voegeli
Coordination de la Fédération